

Une montagne en Provence

Le Mont Ventoux, le Mont chauve : une expression tout à fait appropriée à la fin du XIXe siècle ! Ces photographies en sont le souvenir.



http://archives.vaucluse.fr/document/FRAD084_IRL000004#description

Le reboisement du Mont Ventoux à la fin du XIXe siècle. 1888-1903. AD Vaucluse 5Fi6

L'enquête photographique



Ce sont 39 clichés sur plaque de verre qui sont visibles ici. Appartenant au fonds d'archives de l'inspection d'Avignon des Eaux et forêts, ils témoignent des dix campagnes photographiques effectuées en 1888, 1889, 1895, 1902 et 1903 dans le périmètre du Toulourenc.

Les travaux photographiques du reboisement et de la restauration des terrains en montagne s'inscrivent dans le cadre des opérations menées par le service de restauration des terrains en montagne né au sein de la direction générale des forêts du ministère des finances lors de la loi sur le reboisement du 28 juillet 1860.

Cette loi fut remplacée en 1882 par la loi sur la restauration des terrains en montagne qui connut plusieurs aménagements en 1913 et 1933.

Une instruction du 1er avril 1886 charge les conservations des eaux et forêts d'illustrer les projets et les travaux de reboisement et de restauration des terrains en montagne par des photographies.

Les opérations de reboisement



Avant la Première guerre mondiale, le département compte plus de 96 000 ha de forêts, essentiellement constituées de chênes rouvres et verts, dont moins de 9 000 ha de bois domaniaux, près de 36 500 de bois communaux et d'établissements publics, catégories soumises au régime forestier, et plus de 51 000 ha de bois non soumis à ce régime, aux mains de particuliers.

Trois types d'activités scandent la vie de l'administration forestière des XIXe et XXe siècles : tout d'abord la soumission au régime forestier, la délimitation et le bornage et l'aménagement des forêts à partir des années 1830, puis le reboisement, à partir de la fin des années 1880, enfin, au XXe siècle, l'exploitation des forêts, en particulier la ressource en bois.

Le mont Ventoux, de Malaucène à Sault, concentre les projets de reboisement sur ses versants nord et sud.

Le reboisement des montagnes dans le cadre de périmètres de restauration devient une activité majeure des Eaux et forêts, que ce soit dans le cadre de l'inspection de Montélimar en ce qui concerne le versant nord du mont Ventoux (périmètre du Toulourenc) ou dans celui de l'inspection d'Avignon pour le versant sud (périmètre de la Sorgue). Cette activité est particulièrement soutenue des années 1880 aux années 1930.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON